



Association "Les P'tits Pruneaux"
1566 St-Aubin / FR

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association « Les P'tits Pruneaux »

* * *

*Jeudi 10 juin 2021 à 20 h 00
La Chaumière à Vallon*

* * *

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20 h 05 par les salutations de bienvenue de Mme Anne-Pascale Collaud, présidente.

Les membres du comité excusés sont :

- Mme Isabelle Guerry, Vallon
- Mme Anita Moullet, Belmont-Broye
- Mme Marie-Claire Corminboeuf, Belmont-Broye.

Cette assemblée est organisée de manière à respecter les normes sanitaires en vigueur. Pour des raisons de traçabilité, toutes les personnes présentes ce soir doivent dûment compléter et signer la liste de présence.

Des remerciements sont adressés à la commune de Vallon qui nous accueille ce soir.

La parole est passée à Mme Arlette Bereux, conseillère communale à Vallon, qui souhaite la bienvenue de la part du Conseil communal de Vallon et nous souhaite une belle soirée.

Conformément à l'article 8 des statuts, l'assemblée a été convoquée par courrier le 7 mai 2021 :

- 240 convocations ont été envoyées
- 18 personnes/associations sont excusées
- 17 personnes sont présentes
- 14 ont le droit de vote
- 8 étant la majorité.

Mme la présidente rappelle que seules les personnes membres de notre association ont le droit de vote. Sont membres, les personnes qui ont payé une cotisation annuelle ainsi que les communes partenaires.

La question est posée quant à savoir s'il y a des remarques sur le mode de convocation et l'ordre du jour.

Ceci n'étant pas le cas, Mme Anne-Pascale Collaud demande d'accepter l'ordre du jour par mains levées qui est accepté à l'unanimité des personnes présentes.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 septembre 2020

a) Approbation

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 septembre 2020 était à disposition 20 jours avant la présente assemblée ainsi que sur notre site internet. Il ne sera par conséquent pas lu.

La question est posée à l'assemblée quant à savoir si cette dernière a des remarques au sujet du procès-verbal du 3 septembre 2020.

Ceci n'étant pas le cas, il est passé à l'approbation du procès-verbal du 3 septembre 2020 qui est approuvé par mains levées à la majorité des personnes présentes dans l'assemblée. Des remerciements sont adressés à Mme Laurence Baliacas pour sa rédaction.

3. Rapports d'activités

a) Rapport de Mme la présidente, Anne-Pascale Collaud

Nous avons commencé l'année 2020 avec de beaux projets en perspectives.

Plusieurs associations, dont la nôtre, se sont réunies, afin de concocter une journée de formation continue commune. Le but de ce travail en commun visait à étoffer l'offre proposée habituellement et à créer de nouvelles synergies entre associations.

La Fédération fribourgeoise d'accueil familial de jour avait programmé sa réorganisation progressive afin de mutualiser certaines tâches, telles que la gestion du site internet de la fédération, auquel est lié notre site internet, la gestion des modifications sur le logiciel métier, l'harmonisation des réglementations et des modalités de fonctionnement.

Tous ces projets ont été mis en veilleuse en raison de la pandémie.

Pour autant, je relève que les liens qui unissent les associations cantonales entre elles et avec la Fédération fribourgeoise ont permis de se soutenir mutuellement afin de faire face aux contraintes dues à la pandémie.

L'annonce du semi-confinement en mars puis les mesures sanitaires à mettre en place ont lourdement impacté notre activité mais nous ont aussi contraintes à modifier certains processus et à en créer de nouveaux.

Il a fallu souvent travailler dans l'urgence notamment lorsque les mesures annoncées le vendredi après-midi devaient être en vigueur le lundi matin suivant.

Tout cela n'aurait pas été possible sans une coordination et une collaboration étroite entre les différents acteurs de notre association. Je tiens à souligner l'excellent esprit de collaboration et de soutien qui a animé nos collaboratrices durant toute cette période et encore maintenant. Un grand bravo à Valérie,

Lisa, Françoise, Emmanuelle et Laurence pour la qualité de vos échanges, votre créativité face à des conditions jusque-là inconnues et pour votre persévérance dans des conditions pas toujours évidentes.

Il a bien fallu une pandémie pour mettre un terme à la constante augmentation du nombre d'heures de garde que nous effectuons. Pour la première fois depuis longtemps, nous constatons une diminution des heures de garde.

Cette diminution ne doit pas faire illusion, la pratique de ce premier semestre nous démontre un besoin urgent de places d'accueil pour les enfants en bas âge. Nous travaillons actuellement à flux tendus et n'avons qu'une faible marge de manœuvre dans les placements proposés.

La garderie affiche complet également tout au long de l'année, comme les années précédentes.

Nous espérons vivement que les annonces d'ouverture de structures dans notre région pourront se concrétiser afin de répondre aux besoins de nos familles.

Le bilan de cette année si particulière est contrasté :

- La fatigue a été parfois très importante lorsqu'il a fallu s'adapter sans cesse aux nouvelles normes tout en continuant à offrir les prestations attendues des familles
- La situation a généré pas mal d'angoisse et de stress quant à savoir si les salaires allaient pouvoir être assurés, si les heures de garde allaient pouvoir être maintenues après le confinement.

Pour autant, je relève avec grande satisfaction certains points positifs malgré la dureté de cette année éprouvante :

- Le nombre d'enfants gardés est resté constant. Fort heureusement, cette pandémie n'a pas impacté notre activité de ce point de vue-là.
- Les accueillantes en milieu familial ont pu obtenir des indemnités RHT. Jusque-là, nos employées n'ont jamais pu faire valoir un droit aux indemnités chômage.

Pouvoir indemniser nos employées durant cette crise a été pour tout le comité un grand soulagement.

En reconnaissant un droit aux RHT pour nos employés, l'Etat a également reconnu le rôle primordial que joue l'accueil familial de jour dans la chaîne économique.

Au terme de ce rapport, je réitère mes remerciements à chacun des acteurs de notre association pour leur engagement tout au long de l'année. Je me réjouis de vous savoir tous à nos côtés pour poursuivre l'activité de notre association et je formule tous mes vœux afin que nous puissions retrouver des conditions de vie et de travail plus agréables.

Anne-Pascale Collaud
Présidente

b) Rapport des coordinatrices, Mmes Laurence Baliacas et Emmanuelle Heimann

➤ **Rapport de Mme Laurence Baliacas**

L'année 2020 était à peine installée que tout a été chamboulé le 13 mars 2020 après l'annonce du Conseil Fédéral de fermer les écoles afin de freiner la pandémie. Cette décision a bien évidemment eu un impact sur les accueils familiaux de jour. Les accueillantes ont vu leur activité baisser drastiquement voire même s'arrêter totalement. Dans un premier temps, l'accueil familial de jour est resté ouvert seulement pour les enfants dont les parents ont une activité professionnelle indispensable au bon fonctionnement de la société.

Beaucoup de parents se sont alors retrouvés en télétravail et devaient s'occuper de leurs enfants en plus de leur activité professionnelle. Les parents ont d'abord été compréhensifs et patients. Puis, les semaines passant, ils leur devenaient de plus en plus difficile de tous gérer au quotidien.

Fort heureusement, à la mi-mai, la vie est presque redevenue normale. Les enfants ont pu reprendre le chemin de l'école et les plus petits retournés chez leurs accueillantes soulageant ainsi l'organisation des familles.

Du côté des accueillantes, lorsque leur activité a été fortement diminuée, elles ont bien sûr eu la crainte de ne toucher aucun salaire. La marche à suivre pour obtenir les RHT n'était pas encore très claire ; il y a eu un moment délicat que nous avons dû gérer avec nos employées. Il a fallu les rassurer, les informer que tout avait été mis en œuvre afin d'obtenir des indemnités pour leur manque à gagner. Puis, les RHT se sont mises en place et les peurs se sont dissipées.

Cette situation particulière a bien entendu engendré de nombreuses retombées sur notre travail tant au niveau de la gestion des placements qu'au niveau administratif. Nous avons dû adapter notre manière de travailler au gré des mesures imposées pour la gestion de la crise.

Malgré une année 2020 particulière, le nombre d'enfants accueillis n'a pas beaucoup changé. Le nombre d'heures d'accueil a légèrement diminué.

Au cours de l'année, 11 accueillantes ont cessé leurs activités et 6 nouvelles accueillantes sont arrivées en renfort. Aujourd'hui, nous comptons seulement 36 accueillantes en activité. Nous sommes à la recherche de nouvelles candidates dans toutes les communes partenaires.

Bien évidemment, tout a été perturbé et les différentes formations n'ont pu avoir lieu. Elles ont été suspendues puis reportées.

Aujourd'hui, les formations de base 2020 et 2021 sont toutes deux en phase finale. Elles se sont déroulées en parallèle pendant ce semestre. Quant à la formation continue, elle n'a malheureusement pas pu avoir lieu l'année dernière mais devrait pouvoir se tenir cet automne.

Pour terminer ce petit tour d'horizon, j'adresse mes sincères remerciements aux accueillantes pour tout le travail accompli pendant cette année 2020 si particulière. Je vous remercie pour votre patience, votre collaboration, votre compréhension et votre précieuse implication dans la vie des enfants et leurs familles. La période que nous avons traversé et que nous traversons encore montre à quels points les accueillantes sont un maillon essentiel dans la vie des familles afin de permettre la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Laurence Baliacas
Secrétaire et coordinatrice

➤ **Rapport de Mme Emmanuelle Heimann**

Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs,

Comment parler de l'année 2020 sans employer les mots Covid 19, pandémie, confinement, consignes sanitaires ou gestes barrières ?...

C'est une année qui commençait bien... nous devions finaliser la charte sur les écrans que nous avons conçue avec l'association de l'accueil familial de la Broye et l'association REPER (promotion de la santé et prévention), nous collaborions avec 2 autres associations pour élaborer un concept pédagogique en commun et nous désirions organiser ensemble une journée de formation continue sur le site de l'institut agricole de Grangeneuve pour l'automne 2020...

Et voilà qu'un vilain virus est venu chambouler nos vies et nos projets. Il nous a déconnectés de nos tâches et habitudes quotidiennes, nous a recentrés sur l'essentiel et nous avons dû nous concentrer sur les priorités et les consignes des autorités cantonales et fédérales. C'était vraiment très spécial car nous étions face à l'inconnu et à l'incertitude...

Et puis nous nous sommes adaptés, nous avons intégré gel hydroalcoolique et masque dans notre quotidien et suivi les différentes consignes sanitaires du moment. Nous avons évité les contacts prolongés avec nos accueillantes et gardé les distances. Heureusement, le téléphone a continué de fonctionner et les courriels aussi. Après l'été, nous avons gentiment recommencé nos visites annuelles en nous masquant et en écourtant un peu nos entretiens mais il me tarde de revoir toutes nos accueillantes lors d'une journée de formation ou d'une sortie collégiale.

Cette pandémie a aussi perturbé mon cursus d'étudiante... En effet, ma formation de coordinatrice à la HETSL (Haute École du Travail Social et de la Santé de Lausanne) devait se terminer en automne 2020 et elle s'est finalement achevée fin avril de cette année. Des dates de cours ont été annulées, puis j'ai expérimenté la visioconférence et par la suite, l'enseignement masqué dans de plus grandes salles. De revoir les collègues étudiantes et d'entendre comment elles avaient vécu et géré le confinement au sein de leur association a donné lieu à de jolis moments de partage et d'échange et cela a aussi permis de se « reconnecter » avec la formation et de se motiver mutuellement pour l'obtention du certificat de coordinatrice.

De cette formation est né un projet, un livret de recettes nommé « La cuisine des P'tits Pruneaux ». Ce sont les recettes des accueillantes pour les accueillantes. J'espère qu'il sera source d'inspiration pour le midi des petits. Je souhaite le distribuer lors de la prochaine formation continue de cet automne, si tout se passe bien.

Je profite de cette assemblée pour remercier ma présidente et ma collègue pour leur soutien et leurs encouragements pendant mon parcours d'écolière et un grand merci aux accueillantes qui ont collaboré au livret de recettes.

Maintenant, je souhaite que les dames de la garderie et les accueillantes en milieu familial retrouvent gentiment mais sûrement le chemin de la normalité dans leurs activités et je ne peux que leur faire part de mon admiration pour la gestion des conditions très spéciales tout en préservant la qualité d'accueil des enfants. Bravo Mesdames !

Merci pour votre attention et bonne soirée.

Emmanuelle Heimann
Coordinatrice

➤ **Rapport de la garderie, Mme Valérie Celato**

Mesdames et Messieurs,

Voici un petit résumé des activités de la garderie durant cette année 2020.

Nous avons débuté avec une ambiance festive et colorée, puisque le thème de Carnaval était les fruits.

Musique, masque et danse ont régné en maître dans notre petite garderie et les enfants qui le souhaitaient sont venus vêtus de leur plus beau costume.

Nous avons préparé des crêpes pendant toute la semaine de carnaval et, comme d'habitude, les enfants ont eu beaucoup de plaisir à les déguster.

Nous nous sommes ensuite attaqués aux préparatifs de la fête de Pâques, interrompus brutalement par celui dont on ne prononce pas le nom.

En effet, la garderie a fermé ses portes du 16 mars au 11 mai.

Afin de garder un contact avec les parents et les enfants, nous avons effectué la livraison à domicile des bricolages en cours, en respectant bien sûr, les distances et règles d'hygiène en vigueur.

Nous avons également utilisé ce temps pour nettoyer, trier et désinfecter le matériel et les locaux de la garderie.

Nous avons ré-ouvert nos portes le 11 mai, et avons eu beaucoup de plaisir à retrouver les enfants et leurs parents. Plaisir partagé, d'après le retour des intéressés !

Quelques aménagements ont dû être mis en place afin de répondre aux normes d'hygiène et de sécurité, mais dans l'ensemble tout s'est très bien passé et nous n'avons constaté aucune inquiétude ou mal-être chez les enfants. Il nous tenait particulièrement à cœur de préserver une atmosphère détendue et joyeuse afin que la garderie leur offre une petite oasis de normalité dans ce monde tout chamboulé, et espérons y être parvenues au mieux.

Les activités de la garderie ont donc repris avec la création de petits jardins d'intérieur. Nos petits jardiniers en herbe ont planté, arrosé et vu pousser fleurs et herbes aromatiques. Les jeux à l'extérieur et les balades ont également été privilégiés.

Nous n'avons pas pu faire de sortie d'été avant les vacances, mais avons compensé avec des matinées piscine à la place de jeux, et les enfants étaient autant ravis que rafraîchis !

Les visites pour les nouveaux enfants et leurs parents n'ont malheureusement pas pu se faire non plus. En revanche, nous avons échangé par téléphone avec chaque nouvelle famille.

Et c'est ainsi qu'à la rentrée d'août, nous nous sommes rencontrés et avons débuté avec cette nouvelle volée de petites têtes blondes. Cette rentrée s'est très bien déroulée et l'intégration des enfants n'a posé aucune difficulté.

Un décor de forêts, d'ours, de cabane de rondins et bivouac a accueilli les enfants et nous avons bricolé sur ce thème presque jusqu'à la fin de l'année, en l'adaptant aux saisons.

Les désormais traditionnelles cuchales ont été préparées par les enfants pour la Bénichon et une semaine costumes et histoires effrayantes a été organisée la semaine d'Halloween.

Les préparatifs pour Noël se sont déroulés comme d'habitude avec la décoration de la salle, la confection de biscuits et la fabrication des cadeaux. La petite différence a été l'absence de la fête de Noël, mais on espère bien se rattraper cette année !

A ce propos, nous sommes toujours à la recherche d'un Père Noël. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Mes collègues et moi-même profitons de cette occasion pour remercier sincèrement l'Association, en les personnes d'Anne-Pascale et Laurence pour leur soutien et leur bienveillance, particulièrement appréciés durant cette année un peu spéciale.

Merci de votre attention!

Valérie Celato
Responsable garderie

Les différents rapports sont mis en discussion.

Aucune remarque ni commentaire n'étant apporté, Mme Anne-Pascale Collaud, présidente, propose de passer à l'approbation des rapports annuels par mains levées. Ces derniers sont acceptés à la majorité des personnes présentes dans l'assemblée.

Des remerciements sont adressés à Mmes Baliacas, Celato et Heimann pour leur rapport.

4. Comptes 2020

a) lecture des comptes

La parole est passée à M. Martial Berset, caissier, pour la lecture des comptes 2020. Il mentionne que les comptes ont été contrôlés le 30 avril 2021 par MM. Philippe Cotting et Sébastien Guinnard.

Accueillantes en milieu familial

Notre caissier débute la lecture des comptes 2020 par le chapitre des accueillantes en milieu familial pour lequel toutes les communes partenaires sont concernées. Après avoir passé en revue les différents postes, M. Martial Berset termine sur les résultats suivants :

- **Total des charges** : Fr 1'375'804.38
- **Total des produits** : Fr 1'390'105.67
- **Bénéfice** : Fr 14'301.29.

Garderie

M. Martial Berset poursuit la lecture des comptes 2020 par le chapitre de la garderie. Il précise que, pour la garderie, toutes les communes sont membres à l'exception de la commune de Belmont-Broye.

Notre caissier détaille également les différents postes pour la garderie. Au final, les comptes sont équilibrés étant donné que les communes couvrent l'excédent de charges, à savoir :

- **Total des charges** : Fr 111'159.65
- **Total des produits** : Fr 72'946.95
- **Excédent de charges couvert par les communes** : Fr 38'212.70.

Bilan

Un seul bilan est établi pour les deux entités car il y a un seul compte bancaire. Notre caissier nous en fait la lecture :

- **Actif** : Fr 203'907.03
- **Passif** : Fr 203'907.03
- **Bénéfice reporté** : Fr 14'301.29.

La parole est ensuite passée à M. Sébastien Guinnard pour la lecture du rapport des vérificateurs des comptes 2020.

b) rapport des vérificateurs

Rapport des vérificateurs des comptes pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 :

Les vérificateurs ont pris connaissance en date du 30 avril 2021 des comptes de l'Association Les P'tits Pruneaux allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. Les pièces justificatives et les soldes de la caisse et du compte-courant bancaire ont été contrôlés. Ils correspondent aux avis de situation.

Nous adressons nos remerciements à Mme Laurence Baliacas, secrétaire et coordinatrice, pour son travail et la tenue de la comptabilité en collaboration avec M. Martial Berset, caissier, ainsi qu'à Mme Anne-Pascale Collaud, présidente, pour leurs explications sur le fonctionnement de l'Association.

Par conséquent, nous demandons à l'assemblée de l'Association d'approuver ces comptes et d'en donner décharge à la secrétaire, au caissier et au comité de l'Association.

Au terme de cette lecture, la parole est passée à l'assemblée pour ces questions.

L'assemblée n'ayant pas de question, il est passé au vote.

c) approbation des comptes

Mme Anne-Pascale Collaud, présidente, propose d'approuver les comptes 2020 des accueillantes en milieu familial ainsi que ceux de la garderie par mains levées. L'ensemble des comptes 2020 sont approuvés à la majorité des membres présents dans l'assemblée.

5. Budgets 2021

a) présentation des budgets 2021

Les budgets 2021 tant pour les accueillantes en milieu familial que pour la garderie sont présentés par M. Martial Berset dont il nous en fait la lecture poste par poste.

Accueillantes :

- **Total des charges** : Fr 1'463'200.00
- **Total des produits** : Fr 1'466'600.00
- **Bénéfice estimé** : Fr 3'400.00.

Garderie

Pour la garderie, il n'y a pas de bénéfice ou de perte étant donné que les comptes sont équilibrés.

- **Total des charges** : Fr 112'900.00
- **Total des produits** : Fr 75'700.00.
- **Excédent de charges à charges des communes estimé** : Fr 37'200.00.

L'assemblée n'ayant pas de questions, il est passé au point suivant :

b) approbation des budgets 2021

Mme la présidente propose d'accepter les budgets 2021 par mains levées.

Les budgets 2021 sont approuvés par la majorité des personnes présentes dans l'assemblée.

Mme la présidente remercie l'assemblée pour sa confiance ainsi que M. Martial Berset pour la présentation des comptes et des budgets.

6. Démissions et nominations au sein du comité

L'article 10, alinéa 3 de nos statuts précise que chaque commune signataire est représentée par un représentant au minimum.

A la faveur des élections communales 2021, Mme Sabine Zimmermann, représentante de la commune de Delley-Portalban, et Mme Crescence Ansermet, représentante de la commune de Gletterens, n'ont pas souhaité renouveler leur mandat communal.

Nous tenons à remercier Crescence et Sabine pour leur engagement au sein de notre comité et leur volonté de promouvoir l'accueil extrafamilial dans nos communes et notre région.

Mme la présidente propose à l'assemblée de les remercier en les applaudissant.

Pour les remplacer, la commune de Delley-Portalban propose la candidature de Mme Anne-Paule Rossel Serio et la commune de Gletterens propose la candidature de Mme Emilie Lesquereux.

La question est posée à l'assemblée quant à savoir si elle a des remarques à faire au sujet des candidatures proposées.

Cela n'étant pas le cas, Mme Anne-Pascale Collaud propose à l'assemblée de nommer Mmes Anne-Paule Rossel Serio et Emilie Lesquereux par acclamation. Elle leur souhaite ensuite la bienvenue au sein de notre comité.

7. Révision des statuts

Les statuts actuels de notre association datent du 3 décembre 2014. Il est apparu nécessaire d'adapter certains articles, soit pour actualiser certaines terminologies, soit pour apporter des précisions nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

Seuls les articles touchés par des modifications seront lus.

Mme la présidente demande à l'assemblée de formuler ses remarques directement après la lecture de l'article concerné.

Mme Anne-Pascale Collaud donne lecture des différentes modifications. Au terme de sa présentation, elle demande à l'assemblée s'il y a des remarques ou des questions.

Ceci n'étant pas le cas, il est passé à l'approbation des nouveaux statuts de notre association qui sont acceptés par mains levées à la majorité des personnes présentes dans l'assemblée.

8. Divers et remarques

Nous avons le plaisir ce soir de vous annoncer que notre coordinatrice, Mme Emmanuelle Heimann, a terminé sa formation de coordinatrice en obtenant d'excellents résultats lors de la présentation de son travail final.

Tout au long de sa formation, Emmanuelle a partagé les connaissances et compétences qu'elle a acquises, ce qui nous permet à nous aussi, au sein du bureau, de progresser dans notre travail. Nous la remercions pour ce précieux partage.

Nous tenons à la féliciter pour ce succès et nous nous réjouissons de poursuivre la collaboration avec elle.

La parole est ensuite passée à M. Nicolas Kilchoer, préfet, qui revient sur les différents chamboulements provoqués par la pandémie. M. le Préfet relève qu'il y a eu des moments forts mais qu'il a été positivement surpris quant au déroulement de la situation. Il remercie les communes pour avoir payé les heures non réalisées lors du semi-confinement ainsi que tous les acteurs engagés. En travaillant ensemble, nous y sommes arrivés grâce à des gens motivés. Un équilibre a été trouvé entre les structures qui sont fondamentales pour la vie des familles. M. Nicolas Kilchoer termine par adresser un grand merci au nom de la préfecture à toutes les accueillantes et les employées de l'Association pour leur travail.

Sur ces dernières paroles, Mme Anne-Pascale Collaud termine en précisant qu'en raison de la situation sanitaire, il a été décidé de ne pas organiser de partie récréative au terme de cette assemblée, ceci afin de rester en conformité avec les recommandations en vigueur.

Mme la présidente clot ainsi l'assemblée à 20 h 55 en souhaitant à chacun de rester en bonne santé et se réjouit de la prochaine assemblée qui nous l'espérons se tiendra dans de meilleures conditions afin de partager un moment de convivialité.

Bonne soirée à tous et bon retour dans vos foyers.

Laurence Baliacas
Secrétaire et coordinatrice

St-Aubin, le 30 juin 2021